Le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures du Bassin d'Alès, délivré en 2010 à la société pétrolière MOUVOIL, arrive à expiration le 1er mars prochain. Ce serait une bonne nouvelle s'il n'était pas RENOUVELABLE pour une durée de CINQ ANS ! 13 communes et 215 km2 de cultures ou forêt sont concernés. Nous devons absolument nous opposer à ce que MOUVOIL obtienne cette prolongation.
Merci de signer cette pétition « Moi, citoyen, je demande au Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie de ne pas proroger le PERH dit du Bassin d'Alès délivré à la société Mouvoil ».
Intercollectif gardéchois anti gaz de schiste du Bassin d'Alès

NOM et Prénom	VILLAGE	SIGNATURE